

**Séance publique hors les murs
du 16 novembre 2017,
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle**



**Conférence de
Monsieur François Guillaume**



**La sortie de crise de l'Europe passe par sa refondation.
Pourquoi et comment ?**

Avant de m'exprimer sur l'Europe en crise et plus précisément sur les raisons du désamour pour la cause européenne, et de proposer un autre contenu à l'entité communautaire, je veux prendre la précaution de dire que je ne suis ni eurosceptique ni euro-béat mais plus prosaïquement un citoyen qui cherche, à la lumière de sa longue pratique des institutions européennes, le meilleur compromis possible entre l'attachement viscéral des peuples à leur identité, à leur appartenance à une terre, une histoire, une culture, et l'exigence qu'ils ressentent instinctivement de conjuguer leurs forces avec d'autres qui leur sont proches pour peser sur le destin du monde. De ce constat, je me suis fait la raison que, pour les peuples de notre continent, l'Europe ne sera jamais une patrie mais seulement une communauté d'intérêts qu'ils veulent suffisamment forte pour tenir tête aux plus grandes puissances de la planète : les États-Unis et la Chine.

La marche forcée à laquelle ont été soumis nos peuples pour unifier les réglementations internes et, au-delà, abandonner une à une leurs souverainetés à l'instigation et au profit d'une institution tentaculaire, la Commission européenne, de nature et de volonté technocratiques, rencontre désormais des résistances et une hostilité de plus en plus forte dont le *Brexit* est une significative illustration après le rejet par les Français et les Néerlandais en

2005 du projet de constitution européenne. En témoigne une étude récente d'un centre de recherche anglo-saxon qui a relevé par État-membre, le déclin de l'idée européenne sur les douze dernières années. La perte de confiance est quasi-générale. Dans les grands pays, le niveau de crédibilité à la construction européenne tombe sous la barre des 50 %, les adultes et les retraités étant plus sceptiques que les jeunes. Le rejet de la politique économique conduite par les institutions européennes est majoritaire, et tous les États-membres réclament le retour de certaines souverainetés perdues.

Mais pourquoi donc cette désaffection qui gagne des populations entières ? Je la ressens dans la perte de confiance des citoyens en leurs représentants qu'ils estiment dépourvus de toute éthique, dans leurs craintes pour leur identité et leur sécurité, dans la peur du déferlement migratoire et de la mondialisation, synonyme pour eux de concurrence sauvage menaçant leur emploi. Et il faut bien reconnaître que l'Europe n'apporte pas les réponses attendues à leur anxiété ; que sa gestion autoritaire, de plus en plus centralisée et technocratique, ignore la diversité de son vaste territoire autant que celle de ses populations ; et que des dérives en tout genre, institutionnelles, monétaires, économiques et diplomatiques la décrédibilisent.

Il fut un temps où le *leitmotiv* « Il faut plus d'Europe » était la réponse aux plaintes en tous genres des citoyens contestant la gestion communautaire. Désormais, à la suite du *Brexit*, de la montée des critiques dans l'opinion, plus ou moins relayées par les politiques et les médias, du succès grandissant dans tous les États-membres des partis qui réclament le retour des souverainetés perdues, c'est la refondation de l'Europe qui est revendiquée : un thème auquel adhèrent désormais les opposants comme les partisans du système en place... avant qu'ils ne se déchirent sur le contenu. La Commission européenne flairant le vent du boulet, s'est emparée du sujet pour mieux le contrôler et nous resservir le même plat en changeant un peu la sauce selon la méthode bien connue : « Il faut que tout change pour que rien ne change ». À cette fin, elle a publié des communications sur la dimension sociale de l'Europe et sur la politique économique et monétaire ; et dans un Livre Blanc plus politique, elle propose cinq *scenarii* au choix sur le rythme de l'unification européenne sans remettre en cause son objectif inavoué : l'Europe fédérale, ni mettre fin à sa confiscation rampante du pouvoir grâce au soutien majoritaire des États-membres : en premier lieu de l'Allemagne qui s'est hissée en pôle-position de l'Union européenne, et des petits États-membres qui ont trouvé en l'Europe un tuteur-protecteur et une existence diplomatique inespérée. Et la France, plutôt que de se saisir de l'opportunité du rejet par ses électeurs du projet de constitution lors du référendum de 2005 pour en faire le levier d'une réforme des institutions et rendre le pouvoir aux États-membres, a considéré le verdict

rendu par le peuple français comme une tare et s'est empressée de faire ratifier par le Parlement national les textes proposés, perdant une belle occasion de reprendre la main. Or profiter de cette circonstance était pour la France d'autant plus nécessaire que sa perte d'influence à Bruxelles est considérable. On le constate par la place qu'elle tient dans les institutions.

Cependant, ne nous leurrions pas, la crise de confiance est générale. On la mesure aux résultats des référendums qui ont sollicité le verdict de nos peuples depuis une trentaine d'années. Cette contestation n'est pas nouvelle. Mais si, faute d'être toujours cohérente, on admet que l'Europe peut être unie sans être unitaire, alors il convient de faire le bilan de toutes les dérives qui ont conduit au grand soupçon d'unification centralisatrice dont s'est rendue coupable la Commission européenne, et d'écrire ce que pourrait être une Europe des Nations forte de ses solidarités et riche de ses diversités.

Sur quelle logique fonder l'ambition géographique de l'Europe et pour quel dessin politique ?

C'est la première question à se poser. À cet égard, le Traité de Rome est sans ambiguïté. Tous les pays du continent ont vocation à intégrer l'Union européenne, et eux seuls, ce qui exclut *de facto* la Turquie. Que les pays d'Europe centrale et orientale nous aient rejoints procède de cette logique. Géopolitiquement, et surtout après le purgatoire communiste qu'ils ont subi, il était impossible de refuser leur adhésion. Mais il fallait alors admettre que l'Europe serait d'une autre nature que celle originelle des six pays fondateurs alors que déjà l'ouverture à la Grande-Bretagne, à la Péninsule ibérique et à quelques autres l'avait beaucoup perturbée. En visant à la fois l'élargissement et l'approfondissement de l'UE, la Commission a voulu courir deux lièvres à la fois. Or à mon sens, il était de la responsabilité du Conseil européen qui réunit les chefs d'État et de gouvernement, de fixer une autre stratégie que je voyais en deux temps :

1. Étendre l'Union à tout le continent en intégrant tous les pays des Balkans de l'Ouest et en proposant à la Russie accompagnée de l'Ukraine, de la Biélorussie et de la Moldavie de nous rejoindre pour constituer cette Europe de l'Atlantique à l'Oural, c'est-à-dire jusqu'à Vladivostok, qu'appelait de ses vœux Charles de Gaulle, visionnaire.
2. Organiser cette nouvelle entité en cercles concentriques autour d'un noyau dur dont le cœur serait la France et l'Allemagne habilitées à pratiquer les politiques économiques et sociales convergentes pendant que les nouveaux venus se familiariseraient au fait et au droit communautaire, avant de rejoindre les plus avancés s'ils le souhaitent. En effet personne ne contestera

que, du fait de leur récente adhésion, leur situation de rattrapage économique et social puisse justifier leur non-alignement provisoire sur la règle commune et la liberté de choisir leur menu social et fiscal. En contrepartie et pour éviter toute distorsion de concurrence avec les autres États-membres, un système de montants compensatoires sous la forme de taxes sur les produits exportés devrait être appliqué afin de rééquilibrer les conditions des échanges intra-communautaires. Les États-membres ayant fait le choix de maintenir, provisoirement ou non, leur politique fiscale et sociale nationale, pourraient néanmoins s'affranchir progressivement de ces taxes en rejoignant à leur gré et à leur rythme la règle commune. Cette pratique et la souplesse qu'elle permet aurait l'avantage :

- de rassembler le plus grand territoire de la planète, le plus riche en réserves minérales, un peuplement d'environ 750 millions d'habitants, soit la moitié de la Chine ou de l'Inde actuelles ;
- de peser économiquement face à l'Amérique du Nord et de se libérer du joug de Washington ;
- de tenir en respect la Chine, de briser l'isolement organisé de la Russie qui est à la fois contre-productif et dangereux.

La dérive démocratique de l'Europe est un obstacle à son accomplissement

L'Europe souffre d'un déficit démocratique. Cette affirmation peut apparaître comme un contre-sens depuis l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Pourtant, bien que depuis 1979, il ait élargi son pouvoir et accru son autorité politique, il faut bien constater que dans les grands pays et notamment en France, ces élus sont méconnus et ne bénéficient pas d'une grande considération. Qui connaît ses députés européens désormais élus sur de grandes régions ? Les médias ne parlent pas d'eux et font très peu état de leurs travaux. En France, la notoriété des élus nationaux prime sur celle des élus européens bien que ceux-ci, rappelons-le, votent des règlements européens obligatoirement transposés en droit national.

Plus démocratiquement contestable encore est le déséquilibre de la représentation entre les États-membres. Il profite exagérément aux petits pays. Pour un total de 751 députés, l'Allemagne en compte 96 et la France 74, le Luxembourg 6 soit 1 pour 90 000 électeurs quand il en faut à la France 900 000, soit 10 fois plus. Les grands pays n'ont plus qu'un seul commissaire contre deux avant le Traité de Nice, ce qui permet d'attribuer un poste à chaque État membre, petit ou grand. Au Conseil des ministres, chaque pays est représenté par un ministre dans la formation requise par l'ordre du jour : agriculture,

finances, industrie... et dispose d'une seule voix quel que soit l'importance démographique et économique de son pays. Avec certes la possibilité, lors d'un vote, d'un recours à une majorité qualifiée qui protège les grands États-membres de la coalition des petits et les petits de la tutelle des grands. Mais cette règle est rarement utilisée.

A ce déficit démocratique s'ajoute une dérive technocratique

Soyons réalistes. Malgré le besoin de ne pas en rester à des aménagements de façade, rectifier ce déséquilibre de représentation entre les États-membres obligerait à revenir sur les acquis. De même je crois qu'il est impossible de supprimer l'élection du Parlement européen au suffrage universel, même si le système de représentation antérieur, une délégation de chaque parlement national, avait l'avantage de liens obligés entre les deux assemblées, nationale et européenne, par des parlementaires siégeant à la fois à Paris et à Strasbourg. En revanche, il est de première nécessité de procéder à une redistribution du pouvoir au sein du triangle institutionnel : Conseil des ministres – Parlement européen – Commission, car celle-ci, forte de ses 56 000 fonctionnaires, n'a cessé d'accroître le sien pour se positionner en gouvernement de l'Europe comme le prétendait déjà son premier président, l'allemand Walter Hallstein, tentative à laquelle de Gaulle a mis fin brutalement en 1965. Tout au contraire, il est temps de remettre l'église au milieu du village, c'est-à-dire de rendre la prééminence et le pouvoir au Conseil européen constitué des chefs d'État et de gouvernement que je verrais bien disposer d'un secrétariat général pour assurer une tutelle sur la Commission et sur la BCE. Et ce n'est pas une proposition iconoclaste puisque Hubert Védrine dont on connaît pourtant la prudence, l'a reprise récemment. Concomitamment, il faut réduire à quinze le nombre des commissaires contre vingt-huit aujourd'hui en procédant à la désignation d'un titulaire par pays pour la France, l'Allemagne et l'Italie, et d'un par groupe de pays pour les autres, par exemple la Péninsule ibérique, la Scandinavie, le groupe de Visegrad, l'Autriche et les Balkans de l'Ouest, etc.

Il faut revenir sur l'erreur de l'élection par le Parlement européen du Président de la Commission qui, de ce fait, n'étant plus désigné comme par le passé, a quitté son statut de haut-fonctionnaire et se prévaut maintenant de l'onction – fut-elle indirecte – du suffrage universel pour se considérer l'égal d'un chef d'État alors que le consensus qui l'a porté au pouvoir a plutôt visé le plus petit dénominateur commun qu'une indiscutable personnalité.

La dérive monétaire ou le coût pour la France de l'euro fort

Il y a vingt ans, la création de l'euro a été considérée comme une étape décisive de la construction européenne car elle devait faciliter les échanges et

mettre fin aux dévaluations et réévaluations des monnaies qui perturbaient le commerce intra-communautaire. La logique était imparable : à marché unique, monnaie unique. Pourtant les conditions de sa mise en œuvre et la volonté allemande de viser un euro fort comme le Deutsch mark ont gravement pénalisé de nombreux États-membres dont la France pour plusieurs raisons :

1. À l'époque, le franc était surévalué. La parité de son entrée dans l'euro à 6,5 a constitué un premier handicap qui a coûté à notre pays plusieurs centaines de milliers, voire un million d'emplois selon les économistes.
2. L'extension de la zone euro à dix-neuf pays pour des raisons plus politiques qu'économiques. Pourtant au départ, le ministre allemand Schäuble voulait un Euroland limité à l'Allemagne, à la France et au Benelux, sans l'Italie trop monétairement laxiste. Mais il a été estimé que c'était insultant pour ce pays cofondateur de l'Europe ; la brèche était alors ouverte.
3. Le défaut d'harmonisation fiscale et sociale au sein de l'UE est un élément gravement perturbateur de l'activité économique, de l'emploi et du commerce. En témoigne le relevé comparatif des PIB par tête et par an entre les États-membres. Le Luxembourg figure en tête du classement avec 120 000 euros suivi de l'Irlande à 60 000 pour avoir su l'un et l'autre attirer les sièges des grands groupes internationaux par une fiscalité sur les sociétés très allégée. La France et l'Allemagne n'ont pas usé de cette facilité : leur PIB par tête est de 36 000 euros pour l'une et 40 000 pour l'autre. Dans d'autres cas, c'est l'avantage des travailleurs détachés, l'absence de salaire garanti ou le faible coût de la protection sociale qui améliorent artificiellement la productivité des entreprises et créent des distorsions de concurrence. Or l'harmonisation fiscale était prévue pour 1997. Cette date butoir n'a pas été respectée.
4. La grande erreur de la France est de ne pas avoir conditionné son acceptation d'une monnaie unique à cette harmonisation fiscale et sociale. Elle l'aurait obtenue.

Quels remèdes à cette situation ?

Faut-il, comme le prônent certains, sortir de l'euro ? Certes on peut vivre sans la monnaie unique. La démonstration en a été faite par les Britanniques, les Suédois et les Danois. Il serait néanmoins compliqué et, si l'on en croit les sondages, impopulaire de revenir aux devises nationales. Politiquement ce n'est donc guère envisageable. En revanche, il faut désacraliser l'euro, ramener sa parité au niveau de celle du dollar soit un euro égale un dollar, sortir la Grèce du Club en effaçant sa dette souveraine (coût pour la France : 80 milliards d'euros), seule façon pour elle de redresser son économie en exportant plus et en important moins. Il est urgent de mettre fin à l'indépendance de la

Banque centrale qui n'a pas d'autre exemple dans le monde. En misant et en soutenant un euro fort, elle a oublié que la monnaie doit être au service de l'économie et non l'inverse, que l'euro fort est une hérésie face au dumping monétaire des États-Unis, de la Chine et du Japon, que la création monétaire par le fonctionnement de la planche à billets a ses limites (*quantitative easing*). Exemple : quand le dollar gagne 1 % sur l'euro, le résultat annuel de Pernod Ricard augmente de 16 millions d'euros ; quand le dollar gagne 10 centimes sur l'euro, le résultat d'Airbus augmente d'un milliard d'euros. Alors il faut choisir : c'est la monnaie ou l'emploi.

Alors pourquoi les Allemands, eux, accumulent-ils autant d'excédents commerciaux quand nous connaissons, en France, un déficit abyssal ? C'est parce que, au-delà de leurs qualités bien connues, l'euro fort leur profite : ils achètent à bon compte de la sous-traitance étrangère grâce à la force de l'euro, bénéficient de l'avantage des salariés détachés, supportent des charges salariales et fiscales plus faibles qu'en France et, comme 75 % de leurs exportations sont intra-communautaires, ils peuvent faire quelques sacrifices pour les 25 % vendus sur le marché international.

La dérive mondialiste

L'option libre-échangiste parcourt le monde depuis que l'effondrement de l'économie administrée soviétique a prouvé, par défaut, la suprématie de l'économie libérale. Et la lutte idéologique entre les deux systèmes est morte quand la Chine elle-même a privilégié sur son propre territoire l'économie de marché à laquelle elle s'est spectaculairement ralliée. Dès lors la concurrence sur les marchés mondiaux s'est exacerbée et chacun a vu dans les pratiques de l'autre un protectionnisme à combattre. Aussi pour limiter les conflits, pour réduire par concessions réciproques les droits de douane, les obstacles tarifaires et non tarifaires et stimuler le commerce mondial, une organisation a été créée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale entre les partenaires du monde libre : le GATT qui a été remplacé en 2000 par l'OMC et dont les accords devaient procéder d'un consensus unanime pour entrer en vigueur. C'était sa faiblesse. C'est pourquoi le rêve d'une libre circulation des marchandises et des services à l'échelle de la planète n'a pas résisté longtemps à la défense sans frein des intérêts contraires. L'unanimité requise pour décider a mis fin à l'exercice. Une autre démarche a donc été entreprise qui consiste à rechercher des accords entre continents et sous-continents dans la perspective de les étendre à tous ultérieurement. En conformité avec ce que préconisait Maurice Allais, prix Nobel d'économie : « *La libération des échanges n'est possible, n'est souhaitable, n'est avantageuse que dans le cadre d'ensembles régionaux économiquement et politiquement associés groupant des pays de développement économiquement*

comparable, chaque association régionale se protégeant raisonnablement vis-à-vis des autres ». Encore faut-il engager un débat équilibré pour parvenir à un résultat gagnant-gagnant.

Ce n'est pas ce qui apparaît dans un premier accord sur ces bases: le CETA (*Comprehensive Economic and Trade Agreement*) conclu entre le Canada et l'UE. Il est entaché d'une étonnante procédure. Il a été signé le 30 octobre 2017 pour entrer en vigueur le 21 septembre de cette même année, ne sera ratifié par les vingt-sept parlements nationaux qu'au printemps 2018 et, si l'un de ceux-ci le rejetait, il s'appliquera néanmoins durant trois ans après quoi le récalcitrant devra lever son opposition sous l'avantage des explications qui lui seront données. Effarant. Quant au contenu du traité, il apparaît déséquilibré au profit du Canada. À la lecture du document resté confidentiel jusqu'à sa signature effective, les agriculteurs européens ont découvert des concessions pénalisantes. Car au-delà de l'abaissement des droits de douane protecteurs, les contingents à droit zéro préexistants sur la viande bovine et le porc ont été respectivement multipliés par dix et par quinze sans garantie sanitaire équivalente à celle exigée de nos producteurs. La contrepartie annoncée se limite à la reconnaissance de 10 % des appellations contrôlées de nos vins et fromages. Les entreprises européennes candidates aux marchés publics ne sont guère mieux servies. Certes, pour elles, l'ouverture des marchés publics du Canada progresse de 10 % à 30 %, mais dans l'autre sens, l'ouverture de l'Europe aux entreprises canadiennes était déjà de 90 %. Plus grave, le CETA est un fâcheux précédent au projet de libre échange transatlantique entre les États-Unis et l'Europe, le TAFTA (*Transatlantic Free Trade Area*), redoutable harmonisation vers le bas des normes pour l'alimentation, la sécurité, la protection de l'environnement, la réglementation de la finance, la banalisation des appellations d'origine. Mais si le fond supposé est déjà contestable, la méthode employée est totalement irrecevable :

1. La Commission a négocié en totale confidentialité. Ni les élus européens et nationaux, ni les gouvernements des États-membres, ni les milieux professionnels concernés n'ont été consultés ou même simplement informés.
2. Cette méthode a été imposée par la Commission qui se prévaut du Traité de Lisbonne lui octroyant toute autorité pour débattre des négociations commerciales.
3. Le pire est que face à l'administration américaine, la Commission a engagé l'UE sans recours possible alors que la signature de l'administration américaine est *ad referendum* du Congrès. Cela signifie que si celui-ci rejette le projet, la négociation doit reprendre sur de nouvelles bases, les concessions de l'Union étant cependant acquises pour Washington.

En conclusion, il faut mettre fin au monopole de la Commission sur les négociations commerciales et à l'opacité de débats, et soumettre tout projet de

négociation pour avis aux parlements européen et nationaux, et pour décision au Conseil de l'Union Européenne.

À prétendre tout gérer au lieu et place des élus nationaux et européens, voire à leur insu, la Commission s'est exposée à tous les reproches. Ceux de ses maladresses comme de ses insuffisances. Le Traité de Lisbonne lui a confié aussi l'animation de la politique étrangère. Que peut-elle faire? Rien. Imagine-t-on l'abandon par la France ou l'Allemagne de leurs ambassades à Washington, Moscou ou Pékin au profit d'un ambassadeur de l'Union européenne sans directives claires? Ce haut fonctionnaire existe déjà certes. Ceci étant, l'Union Européenne n'a pas fait jusqu'ici une démonstration convaincante de son originalité diplomatique. Elle a suivi le navire amiral américain et son bras armé l'OTAN en Irak, au Kosovo, en Ukraine, en Syrie, en Iran. Elle ne dit mot de la Corée du Nord mais participe à l'isolement commercial de la Russie et à son encerclement militaire. Aujourd'hui elle n'a pas de réponse à la tragédie de la faim, pas de réponse au matérialisme, à l'individualisme envahissant, au multiculturalisme, pas de réponse à l'islamisme dominant et guerrier. Pourquoi? C'est Soljenitsyne qui répond: «*Vous les Occidentaux, votre intelligence est libre mais sans courage, votre univers est spirituellement vide*». Ce qu'on peut rapprocher de l'avertissement de Malraux: «*Le XXI^e siècle sera religieux ou ne sera pas*». Ils disent vrai; on ne fabrique pas un idéal à coup de règlements et de directives, ces outils du quotidien des institutions européennes, ni en répandant une pluie de dollars sur l'Afrique quitte à les reprendre par le marché.

Pour exister, l'Europe doit d'abord faire respecter ses frontières externes et internes. A défaut de faire le ménage chez elle, peut-elle s'investir dans les affaires du monde face à l'imperium américain, à la résurrection de la Russie et à la montée en puissance de la Chine? Encore le voudrait-elle que son poids géopolitique fractionné en autant de nations qui la composent n'est pas à la hauteur du défi: «*La diplomatie sans les armes, c'est la musique sans les instruments*» disait Bismarck. Or tout pays qui ne peut assurer sa propre défense par lui-même est un pays qui n'existe que par l'aimable volonté des autres de le reconnaître. Elle a son prix. Donald Trump l'a précisé récemment en décrétant que l'Europe devra désormais supporter toute la charge de sa défense par une augmentation substantielle de sa part dans le financement de l'OTAN; traduisez: «*Payez, je commande*». À cette dépendance au grand frère américain qui gère à sa façon les conflits du pourtour de la Méditerranée et se désintéresse de leurs conséquences humaines laissées au bon soin de ses alliés, l'Europe plie tout en se révélant incapable de les bien maîtriser: pour preuve le déferlement migratoire sur son territoire qu'elle veut gérer par une répartition de quotas de réfugiés dont les États-membres ne veulent pas. Elle s'entête à ignorer la cause profonde de l'arrivée de cette marée humaine dont

l'origine n'est pas la guerre mais la misère exploitée par le fanatisme religieux. Cette imprévoyance et cette inertie, elle les partage avec les dirigeants successifs des pays occidentaux pourtant avertis en 1972 par cette déclaration à la tribune de l'ONU de Houari Boumediene, Président de l'Algérie: « *Un jour viendra où des millions d'hommes en quête de leur survie quitteront les rivages pauvres du sud de la Méditerranée pour faire irruption dans les riches territoires du Nord* ». Nous y sommes.

Pourtant deux initiatives européennes répondant au slogan *Trade for Aid* visaient à en relancer le développement de l'Afrique après la décolonisation. A ce titre, les Accords de Lomé conclus avec soixante-dix pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays ACP) leur offraient un accès préférentiel aux marchés européens sous le bénéfice de droits zéro sur leurs ventes agricoles et l'avantage d'une stabilité de recettes garanties quand celles-ci seraient affectées par une baisse des volumes ou des prix (Stabex). Cet accord a pris fin en l'an 2000 sous l'exigence américaine d'étendre *erga omnes* les préférences commerciales concédées aux pays en voie de développement (PVD), au titre de l'égalité de traitement entre tous les acteurs de la planète. Une autre tentative de plus grande ampleur et de nature macro-économique dont je vous ai déjà parlé est en *stand-by* depuis plusieurs décennies. Son objectif est de réguler les marchés agricoles pour mettre fin à la fluctuation spéculative des cours des denrées qui décourage et appauvrit les producteurs des PVD alors que leurs collègues européens et américains en sont protégés par des systèmes de prix garantis ou par des primes compensatrices. Le projet s'articule en 4 volets :

1. L'OPEP des produits agricoles,
2. Un Plan Marshall d'investissements,
3. L'organisation de marchés communs continentaux ou sous-continentaux,
4. La création de zones monétaires dotées de devises stables et convertibles tel le franc CFA.

Ce projet a commencé son parcours dans les institutions européennes après l'aval du Conseil des ministres de l'agriculture jusqu'au veto de la Commission alors présidée par Jacques Delors. Pourquoi lui, qualifié d'humaniste chrétien ? Parce qu'il rentrait de Washington. Depuis, rien. Le *free trade* envahit le monde, le *fair trade* n'est pas à la mode.

Ceci introduit mon dernier regret : la fin de la Politique Agricole Commune (PAC) telle qu'établie par le Traité de Rome qui en a confié toute l'organisation et la gestion à Bruxelles. Elle a perdu toutes ses ambitions et la France son principal atout. Du premier rang d'exportateur mondial de l'agroalimentaire devant les États-Unis, notre pays a chuté à la cinquième place, le tiers de ses paysans vit avec moins de 500 euros par mois, chaque année six-cents agriculteurs, désespérés,

se suicident dans le silence et l'indifférence des médias, des gouvernements, des ministres de l'agriculture successifs depuis le chamboulement en 1990 de la PAC qui privilégie désormais l'entretien des paysages à la production, le bio pour quelques-uns à la nourriture pour tous, en rejetant par principe ou idéologie les nouvelles technologies. Pour des raisons qui lui sont propres, l'agriculture française perd du terrain dans une agriculture européenne dont l'élan a été stoppé net quand Jacques Delors, alors président de la Commission européenne est allé faire allégeance à la Maison Blanche en déclarant à la sortie : « *Oui l'Europe exportera moins de produits agricoles et en importera plus* ». Pourtant, il faut revenir aux principes fondamentaux de la PAC amendés en 1987 de dispositions responsabilisant plus les agriculteurs pour éviter les excédents coûteux. Tous les pays du monde soutiennent leur agriculture quand ils en ont les moyens dans le but d'assurer le taux de sécurité alimentaire le plus élevé possible à leurs populations et pour certains, américains en tête, afin d'élargir leurs parts de marché au niveau mondial avec des moyens parfois considérables. C'est ainsi que les États-Unis ont budgété mille milliards de dollars sur dix ans pour assurer le revenu de leurs *farmers*. L'Europe, elle, finance les friches.



Chers confrères, Mesdames et Messieurs, j'ai développé devant vous un état des lieux de tout ce qui a porté préjudice à la construction communautaire. Mais je me suis fait en même temps un devoir de vous confier comment l'UE pourrait être grande en s'étendant à tous les territoires de notre continent, en se libérant de ses tutelles politiques et militaires qui limitent ses ambitions. Ces contraintes sont extérieures :

- c'est la pesante influence de Washington utilisant le relais allemand pour imposer ses vues ;
- c'est la stratégie de l'OTAN, le bras armé du Pentagone ;
- c'est l'inquiétante montée en puissance économique et militaire de la Chine ;
- c'est la menace terroriste qui trouve ses soutiens et son financement dans les pays du Golfe.

Les failles que je dénonce devant vous sont d'ordre interne :

- le déficit démocratique dans les Institutions ;
- l'envahissante technocratie de Bruxelles ;
- le déséquilibre grandissant des pouvoirs entre les institutions européennes ;
- le laxisme sécuritaire ;
- l'aveuglement géopolitique dans un monde où la menace n'est pas la Russie mais la Chine.

Aussi, devant vous, je m'interroge sur la faisabilité de cette profonde refondation. Le chantier est énorme et j'y vois de multiples obstacles. Celui déterminant de l'adoption à l'unanimité du projet de réforme par les vingt-sept chefs d'État et de gouvernement. Celui de la résistance à la technocratie qui s'opposera à tout changement qui lui retirerait une partie de son pouvoir. Je redoute beaucoup l'apathie de nos politiques français, terrorisés à l'idée qu'on pourrait les qualifier d'europhobes. Je crains que les États-membres ne parviennent pas à s'élever au-dessus de leurs intérêts mercantiles. Et je relève avec tristesse la soumission actuelle de notre peuple qui, fatigué de tout, accepte qu'on l'abuse pourvu qu'on le repose. Mais cette soumission n'est peut-être qu'apparente. Une révolte grandit, animée par un sentiment de fierté nationale, d'affirmation de notre identité enracinée dans notre civilisation judéo-chrétienne, ferment d'une nouvelle donne européenne. Utopie, dites-vous? L'histoire nous a réservé de plus importantes surprises. Qui aurait pu croire la veille du jour mémorable du renversement du mur de Berlin à l'effondrement du régime communiste en URSS et à l'éclatement de son empire en républiques libres sans que du sang soit versé? L'Europe fédérale est morte. La montée des oppositions dans tous les États-membres le confirme. C'est avec une autre Europe, celle que j'ai tenté de vous décrire et en laquelle je crois, que nous inventerons l'avenir.